

Défi Fagerh 2022

Faciliter l'autodétermination et développer le pouvoir d'agir

Partager, encourager et faire connaître ces démarches dans la réadaptation professionnelle



A l'occasion du congrès de la Fagerh, le 12 mai à Saint-Etienne, les actions de ESRP-ESPO et UEROS qui illustrent ces approches et modalités d'intervention de la réadaptation seront exposées et un temps d'échange sera programmé pour permettre aux participants de découvrir les dispositifs. Un cahier de présentation synthétique des projets sera aussi réalisé et diffusé.

Qui peut participer ? Vous pouvez présenter un dispositif et proposer votre retour d'expérience :

- ⇒ Si vous êtes professionnel(le) ou bénéficiaire dans un établissement ou dans une association gestionnaire adhérent à la Fagerh.
- ⇒ Si vous avez développé et mis en œuvre* une initiative en lien avec la thématique de l'autodétermination et du développement du pouvoir d'agir.

Par exemple, si votre dispositif s'inscrit dans les axes suivants :



- La mise en pratique de pair-aidance
- Des démarches qui renforcent l'autodétermination/le pouvoir d'agir/l'autonomie
- Des outils pour faciliter la compréhension, l'expression, le choix (plateforme numérique...)
- L'appui sur l'expertise d'usage des bénéficiaires (sensibilisation par des TH, intervention en formation de TH...)
- Le développement de nouveaux métiers (médiateurs, facilitateurs, coordinateur de parcours, case manager...)
- La formation des professionnels (à la valorisation des rôles sociaux...)
- La transformation de la gouvernance / de l'organisation (participation des TH au CA, à l'élaboration du projet associatif...)

Plusieurs projets peuvent même être présentés par établissement !

Pourquoi participer aux défis de la réadaptation ?

Identifier les nouvelles modalités d'intervention, valoriser le travail des équipes, mobiliser et sensibiliser les collaborateurs sur les changements à venir, échanger avec des pairs sur des problématiques communes... Les raisons pour participer sont nombreuses et les modalités de participation sont simples et rapides.

**Les dispositifs au stade de projet ne peuvent participer aux défis.*

Comment participer ?

Il suffit de remplir le dossier de participation et de le renvoyer avant le 21 mars. Une contrainte : l'exposé de votre action doit respecter les rubriques et la mise en page proposée. Merci de rester dans le calibrage imparti. Nous sommes désolés de brider votre créativité mais cette condition, indispensable à la mise en commun harmonieuse des réponses, permettra d'instaurer des repères de lecture et de faciliter la compréhension des projets.

Un comité de relecture se réunira afin de vérifier si les projets s'inscrivent dans le thème des défis 2022 : « Faciliter l'autodétermination et développer le pouvoir d'agir ».

Composition du comité de relecture :

- Bernard Laferrière, Président de la Fagerh
- Isabelle Mérian, Directrice de la Fagerh
- Patricia Monnot, Responsable communication- coordination de réseau

Rencontres, présentations et discussions : le 12 mai à la cité du design de Saint-Etienne



Chaque candidat retenu disposera d'un stand et d'un roll up* afin d'expliquer son action. Le programme de la journée prévoit un temps pour les échanges et la découverte des dispositifs présentés dans le cadre du défi 2022. Les participants au congrès pourront ainsi se rendre, tour à tour, sur les différents stands pour en savoir plus sur les projets qui les intéressent.

* La Fagerh éditera le cahier rassemblant les projets, imprimera les roll-up et organisera la mise en place de stands. Les participants tiendront les stands afin d'expliquer leur démarche. Ils pourront, s'ils le souhaitent, diffuser lors du congrès des brochures d'informations complémentaires. En revanche, pour harmoniser l'espace de présentation, seuls les roll up et kakemonos de la Fagerh seront montés.

Bien entendu, les stagiaires sont invités pour co-animer avec les professionnels la présentation des dispositifs.

Calendrier

- Annonce des Défis de la Fagerh 2022 : janvier 2022
- Date limite de d'envoi du dossier de participation : 21 mars
- Comité de relecture : dernière semaine de mars
- Présentation des Défis lors du congrès de la Fagerh, Saint-Etienne : 12 mai



Pour toutes questions :

Patricia Monnot

Responsable communication- coordination de réseau

Tel : 01 44 74 34 40 / 06 58 06 21 88

Patricia.monnot@fagerh.fr